

DATES À RETENIR

Lundi 2 février à 20h : messe de la présentation du Seigneur.

Vendredi 6 février à 19h en salle BD : Apéritif paroissial pour ceux qui le souhaitent, ouvert à tous, même à ceux qui ne sont pas inscrits au dîner.

Samedi 7 février à 14h30 à la Roseraie : Café des bénévoles.

Samedi 7 et dimanche 8 février, dans le cadre du dimanche des malades, possibilité de recevoir le sacrement des malades au cours des messes. Contactez un prêtre si vous vous sentez concerné par ce sacrement.

Vendredi 13 février à 16h30 : Messe à la Roseraie.

Samedi 14 février à 19h30 : Dîner des Amis de St Léonard.

Dimanche 15 février : Messe des familles suivie de l'apéritif paroissial.

Mercredi 18 février à 10h et à 20h : Messes des Cendres.

Du samedi 21 février au dimanche 8 mars : Passage aux horaires de vacances : Du mardi au vendredi : 9h - Samedi 18h30 - Dimanche 11h.

Concile Provincial et Carême : Le Conseil Pastoral donnera les indications dans la feuille du mois de mars.

POUR RENCONTRER UN PRÊTRE

Venez lors de la permanence ouverte à tous sans rendez-vous, **le samedi de 10h à 12h au presbytère**, hors vacances scolaires.

CARNET PAROISSIAL

Obsèques :

Joao DE JESUS GONCALVES (14/01)

Bruno MORTREUX (15/01)

Yolande FERAL (28/01)

Christian GIRARD (29/01)



FÉVRIER 2026

LE SACREMENT DE L'ONCTION DES MALADES

C'est l'un des sept sacrements de l'Église catholique et un des deux sacrements de guérison avec le sacrement de la réconciliation. Il est le signe visible de la présence du Christ ressuscité auprès des personnes éprouvées par la maladie physique ou psychique, ou la vieillesse.

Autrefois appelé extrême-onction ou derniers sacrements, car donné au seuil de la mort, il a, depuis le concile Vatican II, retrouvé sa fonction de sacrement destiné à reconforter dans la douleur et est pour cette raison conféré beaucoup plus largement et plus uniquement en danger de mort imminente.

L'onction des malades est par excellence le sacrement de l'Espérance, donné dans les moments de grande faiblesse. Il assure de la présence du Seigneur dans l'épreuve et communique force spirituelle, soutien et reconfort. Signe de la tendresse de Dieu pour les malades, il pacifie et réconcilie le malade avec lui-même, avec les autres et avec Dieu. Il rejaillit aussi sur les proches qui souffrent auprès du malade et avec lui des bouleversements provoqués par la maladie ou la grande vieillesse et qui s'en trouvent eux-mêmes éprouvés et fragilisés.

Ce sacrement peut être reçu à tout âge et autant de fois que nécessaire, en particulier lorsque, au cours d'une longue maladie, la santé du malade se dégrade, ou si survient une nouvelle maladie grave sans lien avec la précédente. On peut aussi le recevoir avant une intervention chirurgicale particulièrement délicate ou déterminante. Il peut être demandé autant par le malade lui-même que par ses proches.

Ce sacrement consiste en l'imposition des mains par le prêtre et en une onction d'huile bénite sur le front et dans les mains. Il peut être administré lors d'une célébration dans la paroisse ou avec l'aumônerie de l'hôpital, à domicile ou lors d'un pèlerinage, comme à Lourdes. Il est bon qu'il soit célébré autant que possible de façon communautaire et qu'il soit précédé de la confession et suivi de la communion eucharistique.

Père Eric

15, avenue Foch 78290 Croissy/Seine Tel : 01 39 76 21 71

E-mail du secrétariat : paroisse.croissy@catholique78.fr

WhatsApp paroissial : pour intégrer cette liste nominative, envoyez un mail en précisant votre numéro de téléphone portable ou un SMS au 07 77 88 14 03